

LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Depuis 1792, la France est une **République**, son président est élu par le peuple, comme le rappelle la Constitution française dans son article 2 :

« gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Elle est représentée par plusieurs **symboles** inscrits dans la Constitution. Découvre-les !

LE DRAPEAU TRICOLEURE

Accroché aux bâtiments (écoles, mairies...), agité lors de compétitions sportives, levé lors des cérémonies... C'est l'image du pays. Ses couleurs viennent de la Révolution française : ce sont celles du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge) où sont nés les premiers groupes révolutionnaires. Il prend sa forme définitive en 1794, avec 3 bandes de la même largeur, et dans cet ordre : bleu-blanc-rouge.



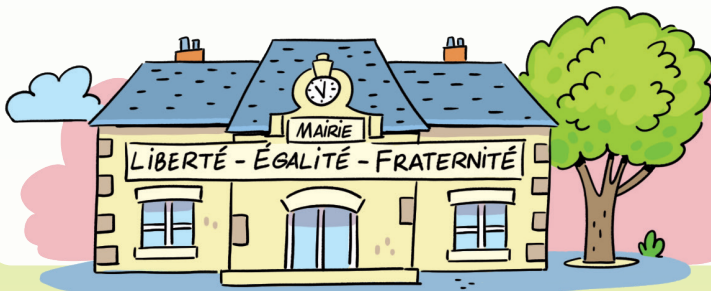
LA MARSEILLAISE

« Allons enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé ! » Tu reconnais ces paroles ? C'est l'**hymne** national de la France. À l'origine, c'est un chant militaire composé par Rouget de Lisle en 1792 pour soutenir les soldats français en guerre. Cet hymne à la liberté est un appel à combattre la **tyrannie**.



« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ »

C'est la **devise** de la France depuis 1848, sous la II^e (2^e) République. Ces 3 mots représentent les **valeurs** importantes pour le pays. Elle est inscrite sur les bâtiments publics (mairies, écoles...) et sur les documents officiels de la France.



DICTIONNAIRE

République : régime politique (façon dont est gouverné un pays) dans lequel les personnes qui dirigent sont élues par le peuple.

Symbole / Emblème : ici, ce qui représente une idée.

Hymne : ici, chant célébrant un pays.

Tyrannie : gouvernement absolu et cruel.

Devise : ici, phrase courte rappelant les valeurs d'un pays.

Valeur : ici, ce à quoi on accorde beaucoup d'importance et que l'on partage avec d'autres.

BON À SAVOIR

D'autres **emblèmes** représentent la France mais ne sont pas inscrits dans la Constitution.

Par exemple :



Le coq : il représente le pays, surtout lors de compétitions sportives, sur les maillots des joueurs par exemple. Il nous vient des Gaulois : en latin, *gallus* signifie à la fois « gaulois » et « coq ».



Le 14 juillet : c'est le jour de la fête nationale (du pays) depuis 1880. Cette date a été choisie en hommage à la prise de la Bastille (le 14 juillet 1789) pour protester contre le pouvoir du roi.



Marianne : c'est le visage de la République française et de la liberté. Son buste (sculpture de la tête et du haut du corps) est dans toutes les mairies et son visage se trouve sur certains timbres ou pièces de monnaie.